



SMBAA
Syndicat Mixte du Bassin de
L'Authion et de ses Affluents



COMMISSION LOCALE DE L'EAU

www.sage-authion.fr

COMITÉ DE PILOTAGE DU CONTRAT TERRITORIAL EAU DU BASSIN DE L'AUTHION

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ÉCHANGES

19 janvier 2024 à 10h00

Salle Plailly
Gizeux (37340)

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | syndicat.mixte@loireauthion.fr | www.sage-authion.fr

LE CT EAU SUR INTERNET

Les documents relatifs au COPIL du 19 janvier 2024 sont disponibles sur le site internet du SAGE et du SMBAA, dans l'espace documentation via le lien suivant : <https://www.sage-authion.fr/documentation/>

Les documents disponibles sont :

- Le présent compte-rendu du COPIL du CT Eau.
- Le diaporama présenté en réunion.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU COPIL DU CT EAU

Fin 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS

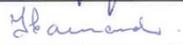
Le Comité de pilotage du Contrat Territorial Eau est composé des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Authion, des membres du bureau du SMBAA, des maîtres d'ouvrage associés, de l'équipe technique du SMBAA et des partenaires financiers.

La feuille d'émargement est présentée ci-après.

Quatrième Comité de Pilotage du Contrat Territorial Eau du Bassin Versant de l'Authion : bilan 2023 et programmation 2023-2025

Salle Plailly, Gizeux (37340)
19 janvier 2024 – 10h00

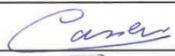
STRUCTURES	NOMS Prénoms	ÉMARGEMENT	REPAS
Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire	ANDRE Marc		
Caudalis	BAETA Renaud	Excusé	
SMBAA (VP Touraine)	BARANGER Benoit	Présent	x
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	BARDOU Frédéric		
Communauté de Communes Baugeois Vallée	BASTIDE Laure	Excusé	
Communauté de Communes Anjou Loire Sarthe	BEAUDOIN Jean-Pierre	Excusé	
Conseil Départemental Maine-et-Loire	BERTIN Guy	Excusé	
ONF	BEZET Frédéric		
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	BLANC Grégory		
Communauté de Communes Anjou Loire Sarthe	BLODET Jacques		
Association des Irrigants du Bassin de l'Authion	BLOURDIER Antony		x
FNE Anjou	BOISTAULT Eric	Excusé	
Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Maine-Loire-Océan	BONIOU Pascal		x
Conseil Régional du Centre Val de Loire	BONNEAU François	Excusé	
Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire	BONVOISIN MARIDOR Sarah	Excusée	
CPIE Touraine	BOUCHAUD-VOLLEAU Valérie (PRIOUL Mathis)		
FNAMS	BOUET Serge		
FNAMS	BOURGEOIS Thomas	Excusé	
Angers Loire Métropole	BOUSSION Sébastien		
Asso. ARCA	BRESSON Dominique		
BIOPROX	CADIEU Eric		
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	CANTIN Jeannick		x
Conseil Départemental Indre et Loire	CARLES Jean-Marie		x
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	CHAIGNEAU Alexandre		
Communauté de Communes Baugeois Vallée	CHALOPIN Pierre-Yves		x
Communauté de Communes Baugeois Vallée	CHAMPION Francis	Excusé	
Madame la Directrice Régionale Pays de la Loire OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE	CHANTELOUP Pierre	Excusé	
Fédération de Pêche de Maine-et-Loire	CHATARD Nicolas		
Communauté de Communes Baugeois Vallée	CHAUSSEPIED Jean-Claude	Excusé	

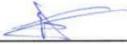
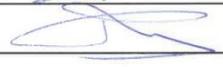
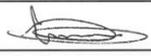
DREAL Pays-de-la-Loire	CHENAIS François-Jacques	Excusé	
Conservatoire des espaces naturels	COCHARD Arnaud	Excusé	
Fromagerie Louis Tessier	DEFROCOURT David		
Conseil Départemental d'Indre-et-Loire	COUDRIN Benoit		x
Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire	COURAUULT Benjamin		
Conseil Départemental de Maine-et-Loire	COURTIN Emmanuel		
FNE Anjou	COUVERCELLE Christian		x
SMBAA	COZLER-KETOR Emma	Présente	x
Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire	CROUSEAUD-GUERIN Loévan		
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	DAVID Jean-Baptiste	Excusé	
Communauté de Communes Chinon Vienne Loire	DAVID Pierre	Excusé	
SMBAA	DECAS Arnaud		x
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	DEMION Pierre-Yves		
Établissement Public Loire	DENIS Adrien		
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	DEPRIESTER Maëlle		
Communauté de Commune Touraine Ouest Val de Loire	DESVAUX Lucie		
Communauté de Commune Baugeois Vallée	DOZIAS Alain		x
Synd.Prop.Pr.49	D'OYSONVILLE Hubert		
Syndicat forestier de l'Anjou	DU BOULLAY Nicolas		
Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire	DUGUE Julien		
Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire	DUPONT Xavier	Excusé	
Communauté de Communes Chinon Vienne Loire	DUPONTJL		
Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire	DUPRET Johan		
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	FAILLER Quentin	Excusé	
SMBAA (VP Couasnon)	FALLOURD Jean-Jacques		
CCI Maine-et-Loire	FLAMAND Hubert		
FNAMS	FOUGEREUX Jean-Albert		
Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire	GHANAY Hedia		
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	GRIMAUULT Christian	Excusé	
Communauté de Communes Baugeois Vallée	GUERIN Elisa		
PNR Loire Anjou Touraine	GUILHOT Benjamin		
CCI Touraine	GUILLIEN Thierry		
SMBAA	GUILLOT Christine		x
SMBAA	GUILPIN Maud		x
Conseil Départemental de Maine-et-Loire	HAMARD Marie Jo		x
Comité Régional de Développement Agricole Baugeois Vallée	HAMARD Thierry		
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	HARRAULT Jérôme		

VP Indre et Loire

Depuis le C.F. de
GÉRAUD Valérie



Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	HEMONT Sophie	Excusée	
Conseil Régional des Pays de la Loire	HENRY Philippe	Présent	x
Angers Loire Métropole	HEULIN Paul		
Madame la Préfète d'Indre-et-Loire	JACQUIER Thierry		
La Ménitrie	JEANNIERE Fabien		
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	KANTÉ Mamady		x
Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Maine-Loire-Océan	KERELLO Annick	Excusée	
Fransylva 49	LACARELLE Jean-Marc		x
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	LAIZE Denis		
Comité Départemental de Développement Légumier	LALLEMAND Juliette		
Comité Régional de Développement Agricole Baugeois Vallée	LAMBERT Jean-Denis	Excusé	
CCI Maine-et-Loire	LANGVIN Michel		
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	LATACHE Benoît		
Conseil Régional des Pays de la Loire	LAUNAY Adrien		x
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	LE MOINE Maxence		
Communauté de Communes Baugeois Vallée (La Ménitrie)	LEBRETON Michel		
SMBAA	LEGER Régis	Excusé	
FNE Anjou	LEPAGE Yves		
CCI Maine-et-Loire	LORTIE Elsa		
SMBAA	LUCON Pascal		x
SMBAA	MARIE Clara		x
Angers Loire Métropole (Loire-Authion)	MEIGNAN Pierre-Noël		
Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire	MELO Isabelle		
Fédération de Pêche de Maine-et-Loire	MERLIN Bernard		
Monsieur le Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne DREAL Centre	MEYER Nicolas		
Conservatoire des espaces naturels	Monsieur le Président	Excusé	
Conseil Régional du Centre Val de Loire	MOREAU Mylène	Excusée	*
SMBAA	MORELLATO Guillaume		x
LPO	MORON Jean-Pierre		
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	MOUSSERION Eric		x
Comité Départemental de Développement Légumier	NICOLAS Claire		
Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Anjou-Maine	NIGOT Maxime		x
Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire	ORY Pierre (GRENON Valérie)		
Conservatoire des espaces naturels Centre Val de Loire	OTTO BRUC Cécile	Excusée	
PNR Loire Anjou Touraine	PASSET Jackie		x
Angers Loire Métropole (V P Authion)	PAVILLON Jean-Paul		
SMBAA (Président)	PEGE Patrice		x

France Champignon	PHELIPPEAU Magali		
Chamb.Ag.I&L	PICHET Thomas		
Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire	PIQUEMAL Jean-Pierre		
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	POEHR Eric	Excusé	
Fromagerie TESSIER	PONS Fabien		
Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Anjou-Maine	PRIOL Morgan		x
SMBAA (VP Aauthion)	PRONO Jean-Charles		
SMBAA	QUELIN Florence		x
PNR Loire Anj. Touraine	QUENIOT Pascal	Excusé	
SMBAA	RABIER Christophe		x
SMBAA	RABOUAN Amaury		x
Communauté de Communes Baugeois Vallée	RABOUAN Franck	Excusé	
BRGM	RACHEZ Xavier		
FNAMS	RAVENEL Coraline		
CCI Touraine	RAVEL SIBILLOT Frédéric	Excusé	
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	REMAUT Gilliane		
Conseil Départemental de Maine-et-Loire	REUILLON Alice		x
Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire	RICOU Grégoire		x
CCI Touraine	RIVAS Stéphane		
SMBAA	ROCHE Jean-Baptiste	Présent	x
Conseil Régional du Centre Val de Loire	ROIIRON Pierre-Alain		
Les Ponts-de-Cé	ROLLET Alain		
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	ROUSSEAU Salomé		x
Angers Loire Métropole	^{Bénédicte} ROUSSELOT Jean		
SMBAA (VP Lathan)	RUAULT Christian		
Conservatoire des espaces naturels	SACRE Solène	Excusée	
SMBAA	SEBAI Amal		x
SMBAA	SELLIER Anastasia		x
Comité Régional de Développement Agricole Baugeois Vallée	THOMAS Marie-Claire		
SMBAA	TIMON Nicolas		x
Conseil Régional des Pays de la Loire	TOURON Eric		
Agence de l'eau Loire-Bretagne Délégation Maine-Loire-Océan	TRAN Vincent		x
Angers Loire Métropole	VASLET Léa		
Agence de l'eau Loire-Bretagne Délégation Maine-Loire-Océan	VAULEON Mathilde		
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	VERCRUYSSÉ Rémi		x
Préfecture d'Indre-et-Loire (sous-préfecture de Chinon)	VIGNAUD Laurent	Excusé	

ALLONNES.
CAUDALIS

RIVIÈRE Lawrence
SANSALUT Eric




L'ORDRE DU JOUR DU COMITE DE PILOTAGE DU CT EAU

1. Rappel du CT Eau et de ses objectifs
2. Bilan technique et financier des actions menées par le SMBAA
3. Bilan technique et financier des actions menées par les Maîtres d'Ouvrages extérieurs
4. Analyse, bilan et perspectives globales

La présentation est consultable sur le site internet du SAGE à partir du lien suivant :

<https://www.sage-authion.fr/download/7654/?tmstv=1705933919>

PRÉAMBULE

Introduction de Monsieur Benoit BARRANGER, maire de Bourgueil.

Le président du SMBAA, Patrice PÉGÉ, présente ses vœux pour l'année 2024 et remercie tous les partenaires, qu'ils soient techniques et/ou financiers, les entreprises et plus généralement l'ensemble des membres de ce Comité de Pilotage.

Patrice PÉGÉ rappelle brièvement le contexte du bassin versant de l'Authion et rappelle que l'élaboration de la deuxième tranche du contrat territorial EAU 2020-2025 a été plus complexe que prévue avec une implication des maîtres d'ouvrages extérieurs difficiles à maintenir. Toutefois, il salue le travail effectué par les techniciens des différents partenaires (techniques et financiers). Il précise l'arrivée du nouveau directeur, Arnaud DECAS et les mouvements d'Auriane LEYMARIE et Emma KETOR. Patrice PÉGÉ conclut ces mots introductifs en témoignant de l'engagement sans faille du Président de la CLE du SAGE Authion, Jeannick CANTIN, avec qui il forme un binôme nécessaire, au quotidien, dans la gestion des services.

Jeannick CANTIN salue également l'efficacité du binôme formé avec Patrice PÉGÉ et souligne la difficulté des échanges à différentes échelles entre les porteurs de projets, les techniques et les services administratifs. Il souhaite une simplification administrative pour faire valoir les prises de risques des acteurs locaux au Contrat Territorial Eau.

Morgane PRIOL, invitée à s'exprimer par Patrice PÉGÉ, précise que le CTEau est un contrat auquel l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne tient, c'est un défi vecteur de réussite et issu d'un travail collégial qui porte ses fruits avec l'ensemble des partenaires de ce contrat. Elle souligne le bon travail avec les Présidents de la CLE et du SMBAA. Morgan PRIOL aborde enfin la vision de simplification qui sera abordée dans les années à venir dans le cadre de la réflexion en cours sur le 12^{ème} programme de l'ALB pour coordonner cette stratégie territoriale (avec de nouvelles modalités d'aides et une volonté de simplification).

Valérie GERVES souligne son intérêt et sa curiosité pour la stratégie territoriale du bassin versant de l'Authion.

Marie-Jo HAMARD est ravie de venir en Indre-et-Loire dans le cadre de ce COPIL. Elle souligne la prise de conscience des enjeux liés à la ressource en eau pour favoriser la prise en compte des nombreuses préoccupations relevées par les différents acteurs. Les défis à relever sur ces enjeux sont importants et il nous faut les mesurer pour les générations futures. Elle rappelle que l'eau n'a pas de frontière et qu'il est indispensable de travailler tous ensemble. Elle termine en précisant

que le Département de Maine-et-Loire est là pour accompagner techniquement et financièrement ce contrat.

Emma KETOR décline l'ordre du jour.

1. RAPPEL DU CT EAU ET DE SES OBJECTIFS

Emma KETOR rappelle la configuration du bassin versant, la stratégie du Contrat Territorial Eau, les enjeux du SAGE et les objectifs qui y sont associés, la priorisation des zones d'actions pour les volets milieux aquatiques, qualité et quantité.

Arnaud DECAS précise que la mise à jour des priorisations du volet quantité devra être réalisé en fonction des résultats à venir de l'étude H.M.U.C, en cours depuis 2021. Il présente ensuite la stratégie financière du CTEau (11 Maîtres d'Ouvrages extérieurs pour 113 actions pour un montant total d'environ 12.6M€).

Arnaud DECAS détaille la répartition des actions par thématiques (Milieux aquatiques – Actions transversales – Économies d'eau – Pollutions diffuses – Trame Verte et Bleue) et par compartiments mettant en avant les travaux prioritaires et la synthèse des financements (comprenant des similarités avec le CTEau 20-22). Il précise qu'il reste des actions de l'ancien CTEau (2020-2022) et des anciens CTMA.

2. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES ACTIONS 2023

Présentation technique des actions 2023, bilan financier et perspectives envisagées en 2024.

2.1. Les actions portées par le SMBAA

Le SMBAA reste la structure chef de file du CTEau.

Pour obtenir plus de détails sur les diverses actions portées par le SMBAA ou des précisions particulières sur certains travaux, l'équipe du SMBAA est joignable par mail ou téléphone. Les informations de contact sont disponibles [ici](#).

2.1.1. Milieux aquatiques : slide 11 à 28

Arnaud DECAS présente les actions du volet milieux aquatiques par Commission (dans cet ordre : Authion, Couasnon, Lathan, Touraine Authion).

Commission Authion

Arnaud DECAS précise que les modélisations hydrauliques deviennent de plus en plus prégnantes pour la mise en œuvre de travaux afin de permettre la visualisation de l'impact de ces derniers. Bien que ces outils soient coûteux, ils permettent d'apprécier le débordement des cours d'eau avant et après travaux et ainsi évaluer l'impact des travaux. De plus, ils peuvent être un vecteur de concertation auprès des propriétaires concernés.

Commission Couasnon

Arnaud DECAS précise qu'est mis en exergue l'efficacité des travaux de restauration des cours d'eau à la vue des crues 2024. C'est le résultat d'une cohésion des acteurs et acceptabilité des propriétaires encourageant davantage le déploiement de tels travaux.

Commission Lathan

Arnaud DECAS explique que dans le cadre des travaux de restauration du Lathan, l'utilisation de la technologie LiDAR a permis de relever l'altimétrie du sol avec une précision de 5 centimètres. Cette technologie a permis de déterminer qu'avant travaux (pour une crue de retour 10 ans) il n'y avait aucun débordement du cours d'eau. Après travaux, ce sont 22ha de zone d'expansion de crue qui seront mobilisés.

Arnaud DECAS ajoute que deux apprenties ont été recrutées successivement pour travailler sur le plan de gestion des fossés de Meigné-le-Vicomte. Il souligne la bonne dynamique avec un groupe d'agriculteur moteur et demandeur de ce plan de gestion.

Commission Touraine-Authion

Arnaud DECAS informe les personnes présentes de la visite terrain de l'après-midi, à savoir la visite des travaux de restauration du Changeon.

Arnaud DECAS fait le bilan du volet milieux aquatique et souligne le très bon taux de réalisation des études et travaux, avec de bons retours des propriétaires avec lesquels le SMBAA a travaillé jusqu'alors. Il rappelle que le SMBAA ne procède aux travaux qu'après concertation et accord avec les propriétaires concernés. Dans le cas contraire, le SMBAA procède à une révision du projet ou la sélection d'un secteur plus propice à l'acceptation.

Arnaud DECAS salue la coopération entre la cellule technique du SAGE et l'équipe Milieux Aquatiques avec un service SAGE également doté de compétences techniques, notamment en hydrologie et hydrogéologie grâce à la présence d'Amal SEBAL. Cela permet d'envisager des projets multi-thématiques de travaux sur la ressource en eau.

Temps d'échanges :

Grégoire RICOU de la Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire demande ce qui est fait en plus sur cet aspect nappe par rapport aux travaux précédents. Arnaud DECAS précise qu'il s'agit de favoriser l'infiltration lente de l'eau avec un focus sur les zones d'expansion de crue et le rehaussement des lignes d'eau. Il est ajouté un suivi de nappes avec des sondes automatiques pour apprécier l'impact des travaux sur les nappes. Ce suivi a permis de constater une remontée de la nappe d'accompagnement de 10cm environ post-travaux sur certains secteurs. En complément, le SAGE et le BRGM travaillent sur l'identification de zones préférentielles d'échanges nappes-rivières. Ces types de données sont utiles pour adapter les travaux. Patrice PÉGÉ ajoute au sujet des zones d'expansion de crues qu'elles sont envisagées dans les zones sans enjeux, et dans le meilleur des cas en amont de bourg pour réduire le risque d'inondation dans les zones habitées.

Benoit COUDRIN du Département d'Indre-et-Loire demande quels sont les terrains concernés sur les 22ha d'expansion de crue Lathan-Curée. Arnaud DECAS précise qu'il s'agit quasi-exclusivement de bois domaniaux. En cas de crues printanières pouvant impacter des prairies, une réflexion sur des mesures compensatoires peut être envisagée.

Jean-Marc LACARELLE, représentant des forestiers, explique que des secteurs ont été repérés pour lesquels le surcreusement a entraîné un abaissement des nappes et demande si ces secteurs ont été repérés ou prioritaires. Ensuite, concernant les zones d'infiltration d'expansion de crues, il pose la question de l'adéquation avec les zones drainées. Arnaud DECAS répond que le secteur de l'Authion est sur la nappe alluviale de la Loire (et donc pas

prioritaire). En revanche, pour les 3 principaux affluents (Couasnon, Changeon, Lathan), un travail de cartographie des zones drainées est prévu afin de cibler les zones de travaux cohérentes avec le contexte. Concernant les travaux de recalibrage, il est difficile, à ce jour, d'évaluer un impact précis sur les nappes par secteur du fait des faibles données piézométriques de l'époque.

Morgan PRIOL, directrice de la délégation Maine-Loire-Océan de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, se questionne sur la vision des travaux et de leurs impacts ainsi que sur la perception des travaux et sur les explications portées aux habitants dans le cadre de la concertation. Arnaud DECAS explique que cela dépend des secteurs, du moment et de l'actualité. Automatiquement, aborder le curage des cours d'eau à l'heure actuelle n'est pas adéquat. Il souligne toutefois l'importance des travaux « vitrine » et la nécessité d'impliquer les propriétaires dès le commencement de la réflexion. L'accent est également mis sur le partage et les retours d'expérience des propriétaires impliqués... L'exemple et les échanges font valoir l'implication voire le changement d'opinion de personnes peu convaincus. Il précise également que le SMBAA se dote d'un drone afin de densifier sa communication « Avant, pendant et après travaux » et ainsi exposer l'évolution et la résilience des milieux. Jeannick CANTIN ajoute que la communication, au sein des assemblées générales notamment, permet de saisir l'opportunité d'expliquer les travaux, leurs intérêts, leurs évolutions pour recadrer les on-dit : la preuve par l'exemple. Arnaud DECAS ajoute que la concertation est difficile et chronophage pour les techniciens. Il souligne le développement de cette compétence par les techniciens du SMBAA.

2.1.2. Économies d'eau : *slide 29 à 31*

Emma KETOR présente les actions du volet économies d'eau et notamment l'action structurante de l'étude HMUC qui donnera lieu à la révision des volumes prélevables.

1.1.1. Pollutions : *slide 32* + **Actions transversales** : *slide 33 à 35*

Emma KETOR présente les actions des volets pollutions et actions transversales. Ces actions sont principalement en lien avec le monde agricole.

Temps d'échanges :

Patrice PÉGÉ fait remarquer que les actions collectives fonctionnent très bien, ce qui est moins le cas des actions individuelles. Il ajoute que le ressenti des agriculteurs face aux réglementations et autres démarches administratives obligatoires est lourd. Ce contexte n'est pas favorable à l'amélioration des pratiques pour la ressource en eau.

1.1.2. Trame Verte et Bleue : slide 36 à 38

Emma KETOR présente ces actions qui ont connues une forte mobilisation des acteurs locaux (riverains, agriculteurs, collectivités...) et constitue une agréable surprise pour le SMBAA.

Temps d'échanges :

Jean-Marc LACARELLE demande si le Schéma Départemental pour la Gestion de la Ressource en Eau (SDGRE) signé dernièrement est pris en compte et favorise l'appui financier du Département 49.

Marie-Jo HAMARD indique que le conseil départemental du Maine-et-Loire s'implique et soutien les solutions fondées sur la nature portées par les syndicats et les collectivités. Jean-Marc LACARELLE demande s'il y a une gestion dynamique du drainage. Arnaud DECAS ajoute que le SMBAA a participé aux réunions lors de la construction du SDGRE. Le drainage est un sujet complexe : son impact (positif et/ou négatif), dans une situation comme le Bassin Versant de l'Authion, reste sujet à interprétation, une difficulté importante d'accéder aux dossiers (peu de transparence), une frontière technique et financière entre le volet agricole et le volet environnementale... Ce sujet reste questionnable avec une crainte persistante. Toutefois, le SMBAA prévoit de recruter un stagiaire SIG en 2024 afin de cartographier autant que possible les parcelles drainées dans un objectif de cohérence de travaux. Jeannick CANTIN ajoute qu'il ne faut pas stigmatiser le drainage : sujet débat majeur sur l'objectivité de l'étude et les besoins. Il rappelle que les financements sont difficiles à trouver pour ce type d'études malgré un intérêt important et avéré. Morgan PRIOL précise que l'Agence de l'eau n'a pas vocation à financer des études de recherches et développement à destination du monde agricole. Toutefois, elle n'exclue pas un accompagnement possible sur la prise en compte environnementale liée à cette étude.

1.2. Actions portées par les maîtres d'ouvrages extérieurs

1.2.1. Bilan financier, technique et perspectives : slide 39 à 50

Salomé ROUSSEAU présente l'action « Animation Agricole du CTEau » portée par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire. Elle précise que toutes les actions ont été menées en 2023 avec un bilan positif pour les animations collectives qui fonctionnent très bien. Cela montre que les structures répondent bien et sont motrices/ engagées par la qualité de l'eau.

Juliette LALLEMAND présente l'action « Optimisation des pratiques d'irrigation en légumes dans l'Authion (OPILAUT) » portée par le Comité Régional de Développement Agricole de Baugeois-Vallée. Volonté de démocratiser du goutte-à-goutte enterré.

Pierre-Yves CHALOPIN présente le plan d'actions captage prioritaire de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée sur le captage du Clos-Bertin et décline les perspectives pour les années à venir sur ce sujet complexe et dont les résultats ne se verront que dans plusieurs années.

Mamady KANTE termine avec le plan d'action de la stratégie sur les captages prioritaires (Allonnes, Boiseaudier) de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

2. ANALYSE, BILAN ET PERSPECTIVES GLOABLES

Arnaud DECAS salue une très bonne dynamique des travaux Milieux Aquatiques, malgré des ambitions de plus en plus fortes. Il confirme la poursuite de l'engagement et le suivi des nombreux projets Quantité. Il souligne la dynamique disparate à surveiller sur le volet agricole (collectif vs

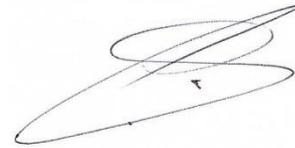
individuel) malgré un investissement indéniable du SMBAA ainsi que la dynamique très intéressante et surprenante sur la thématique « Trame verte et bleue ».

Il rappelle le souhait du SMBAA d'accentuer les efforts de communication et de sensibilisation auprès des acteurs du territoire.

Enfin, il salue l'implication des maitres d'ouvrages extérieurs avec une vigilance sur les aspects technique et administratif. Pour cela, il rappelle que le SMBAA, en tant que structure chef de file, est disponible pour les accompagner.

Patrice PÉGÉ clôture la réunion à 12h30 et ouvre la cérémonie de signature officielle du CTEau 2023-2025.

Le Président du SMBAA, Patrice PÉGÉ.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, identifying the signatory as Patrice PÉGÉ.